



Assemblée générale 2026

Comité départemental de randonnée pédestre des Landes

Le Président Bruno Bernadet ouvre la séance à 9h10.

Accueil et remerciements par le président Bruno Bernadet.

- Mr Damien Delavoie, conseiller départemental (chargé des itinéraires de randonnée).
- Mr Philippe Vallée, président du CRRP-NA et trésorier de la FFRP.
- Mme Cyrielle Roch, responsable du service randonnée du Conseil Départemental.

Mr Bernard Vandewynckel présente le club de Labenne : LOSC section marche.

La section marche du LOSC a près de 100 licenciés, plus une quarantaine de membres licenciés au club voisin "Les Croque Chemins" de Saint-Martin-de-Seignanx, dans le cadre d'activités communes.

6 animateurs, dont 3 diplômés

- Marche nordique de 2 h le lundi. Bientôt bâtons dynamiques.
- Rando santé de 2 h le mercredi matin.
- Randonnée de 8 à 12 km, le jeudi dans les Landes ou le Pays Basque, avec parfois pique-nique.
- Randonnée en moyenne montagne un samedi sur deux.
- Raquettes à neige occasionnellement.
- 1 week-end en montagne.
- 1 week-end culturel.



Quorum.

Les 26 clubs affiliés disposent de 155 voix.

Les 18 clubs présents ou représentés disposent de 112 voix.

Le quorum (¼ des voix, soit 39) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Clubs représentés : Amou par Hagetmau, Biscarando par Randonneurs des sables du Born, Duhort-Bachen par Labouheyre, Mimizan par Narrosse,

Clubs absents : Aire sur l'Adour, Gabarret, Moliets-et-Maa, Pontonx-sur-l'Adour, Saint-Lon-les-Mines, Sorde-l'Abbaye, Vieux-Boucau, Saint-Paul-lès-Dax (pouvoir arrivé par la poste après l'AG).

Rapport moral par Bruno Bernadet.

2025 : Une année de transition.

- Renouvellement conséquent des membres du comité directeur.
- Mise à la tâche des différentes commissions, dès le début du nouveau mandat et tout au long de l'année. Chacun des responsables, que je remercie, va détailler les décisions et actions.
- Cet effort sera poursuivi pour rendre notre Comité plus performant, renforcer les liens avec la Fédération, le Comité régional et surtout l'écoute et l'accompagnement des clubs landais.
- La reprise de réunions annuelles avec les responsables de nos clubs a montré l'intérêt de cette coopération.

Rapport d'activité.

Les clubs landais affiliés.

2024/2025 : 2 affiliations → 29 clubs

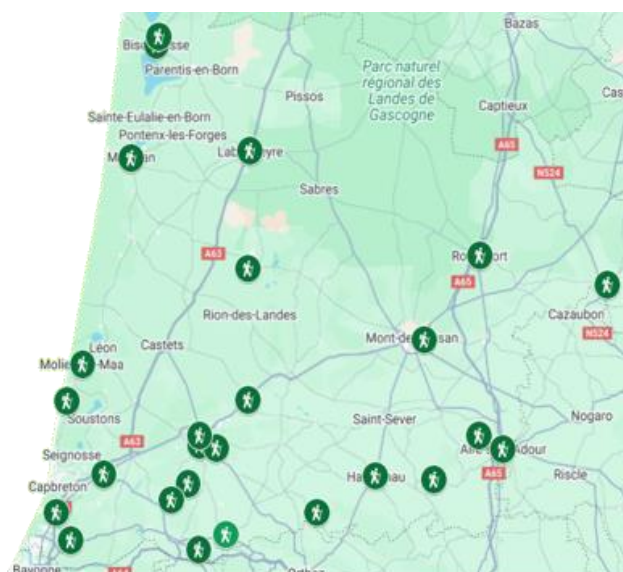
+ Marche Nordique, St Paul lès Dax

+ O'Pied le V, Gabarret

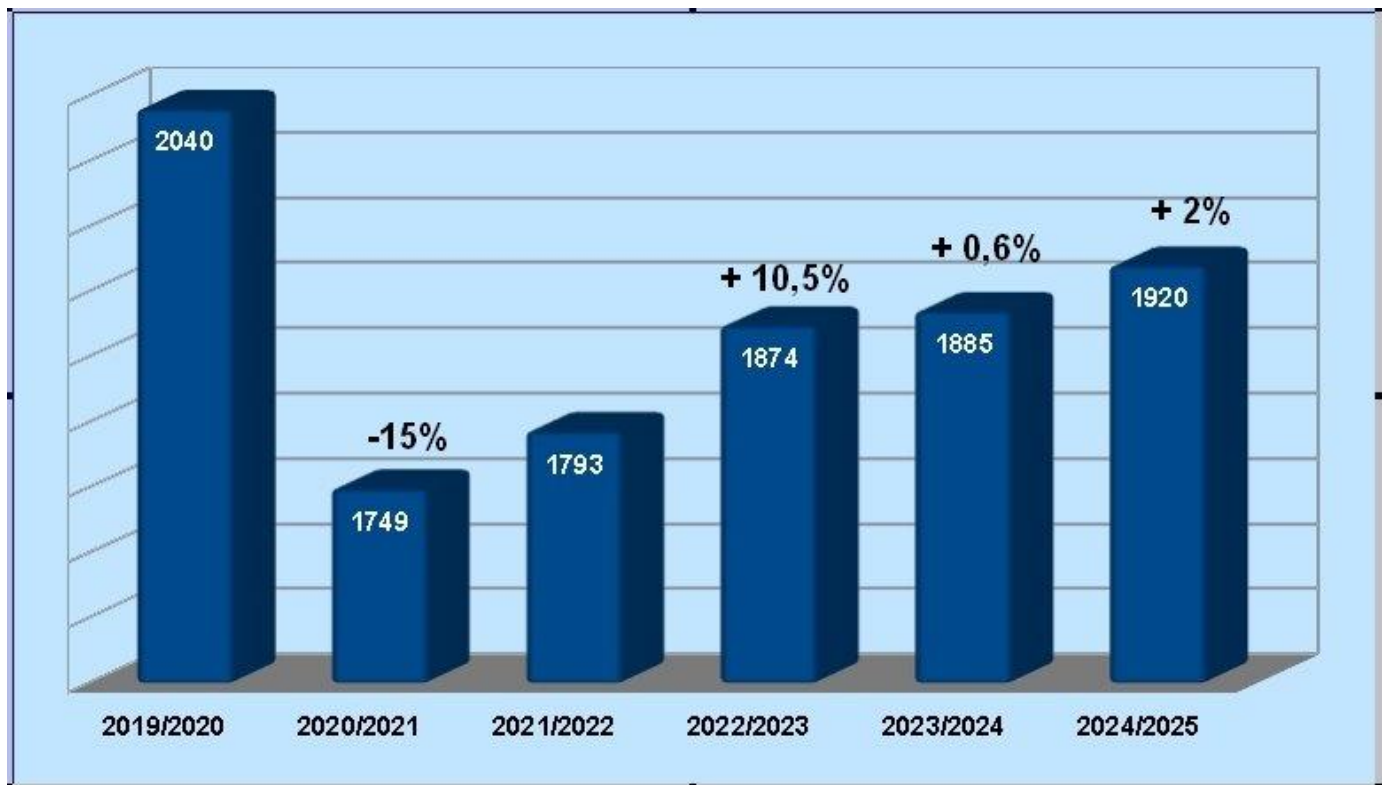
2025/2026 : 3 départs → 26 clubs

- APA du Cap de Gascogne, St Sever
- ALKC, Peyrehorade
- Foyer des jeunes de Meilhan

Et 28 membres directs (licences comité).

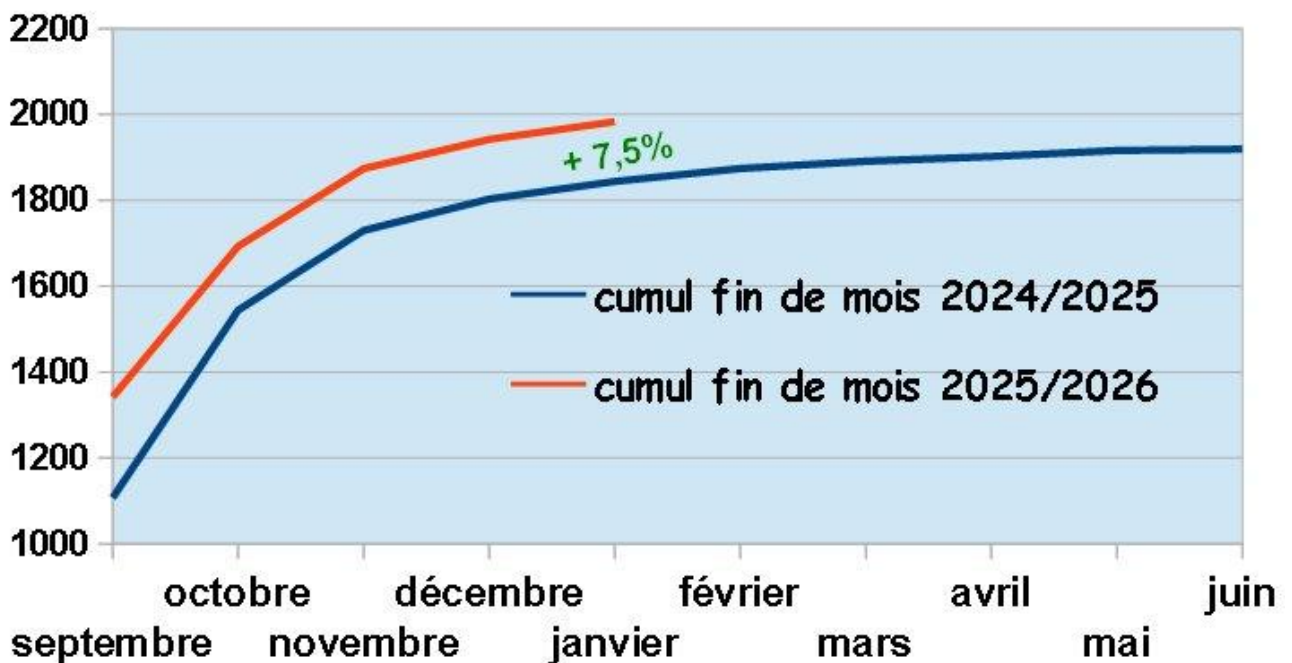


Évolution annuelle du nombre de licenciés



Évolution mensuelle des adhésions : +20% en septembre, +7,5% les 4 premiers mois.

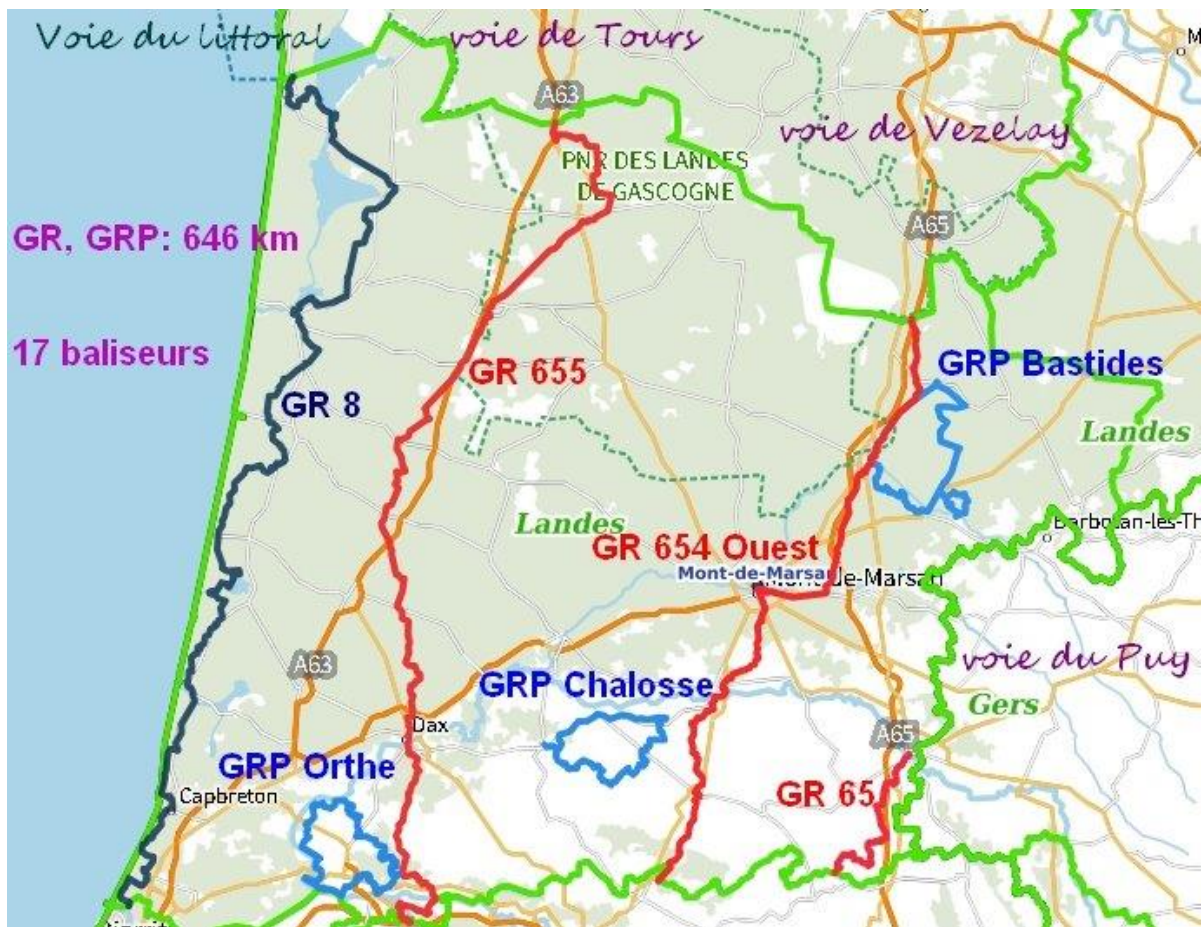
Licences en fin de mois



Activités du Comité directeur.

- 10 réunions du comité directeur, dont certaines en visioconférence.
- 5 réunions du bureau.
- 1 au siège de la FFRandonnée.
- Signature du Plan Numérique Fédéral à l'occasion d'un Comité directeur à Dax.
- Au Comité régional : AG, commissions, Conseil des territoires.
- 4 réunions avec les responsables de clubs
- A.G. de clubs qui ont invité le Comité.
- Réunions avec des partenaires : Département, collectivités, Amis de Saint Jacques...
- Participation au diagnostic des sports de nature.
- AG du CDOS, Profession Sports.
- 40 ans du PDIPR.
- Comités de Pilotage Natura 2000.
- Réunions et formations en ligne et au siège de la FFRP...

Commission Sentiers – itinéraires : Philippe Sireyjol



- **3 GR® 65, 654 O, 655**
- **3 GRP® Orthe, Chalosse, Armagnac**
- **1 GR® en phase d'avant-projet : GR 8**
- Investissement dans des balises en matériau composite.



Activité de balisage

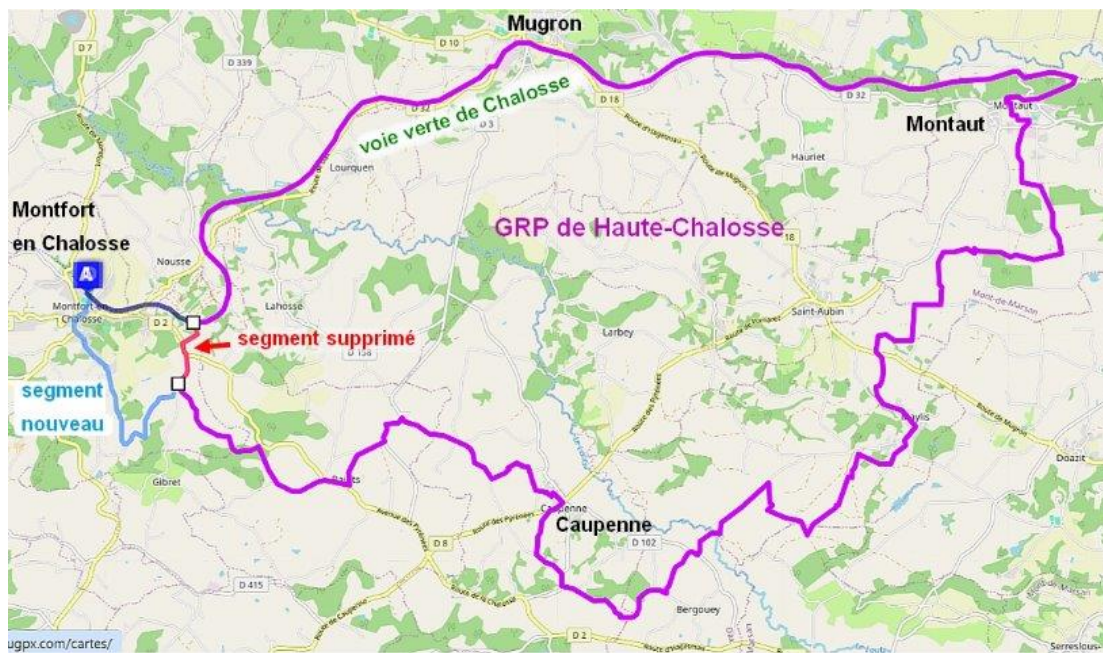
- Objectif 2025 presque atteint : 3 GRP revisités et remis à hauteur.
- Introduction des balises en composite sur le GRP Bastides et sur le GR 654.
- L'objectif 2026 est de l'étendre au GR 654 et au GRP d'Orthe.
- Participation appréciée de 3 clubs à l'activité de balisage (pose et entretien).
- Une formation programmée dans les Landes en avril 2026.

État du réseau des GR et GRP

- Reprise des travaux avec la FFRP pour assurer la conformité des données terrain avec celles détenues par la BD Rando : les signalements ont tous été traités.
- Reprise du travail collaboratif avec l'IGN sur ses signalements.
- Rapprochement avec le Conseil départemental pour gérer l'impact des interdictions de circulation de longue durée sur les GR et GRP.

Exemple : le cas du GRP de Haute-Chalosse.

Solutionnement d'une perte d'autorisation de passage.



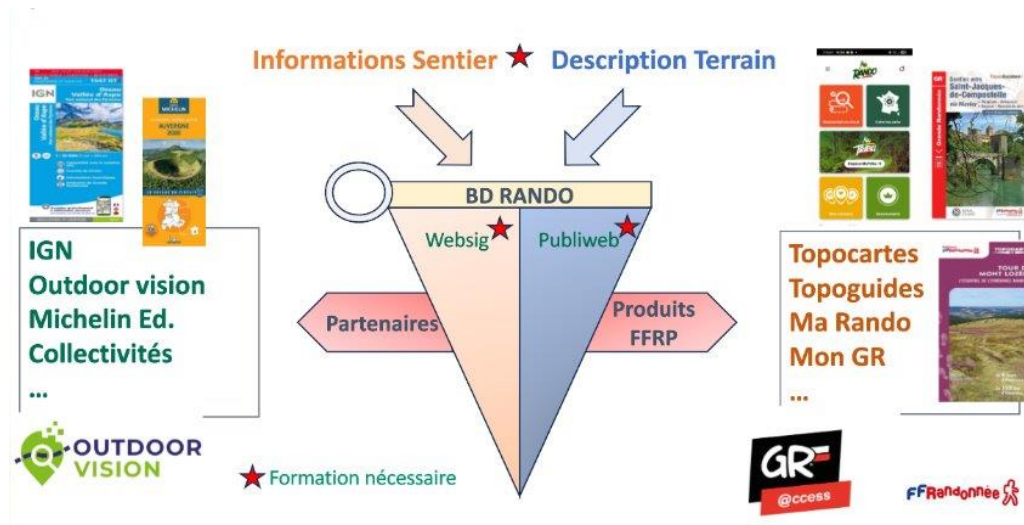
Avant-projet GR®8

- Projet fédéral, avec la Gironde, les Landes, les Pyrénées Atlantiques.
- Début en 2025 des travaux de l'avant-projet de la partie Landes.
- Maintien du principe de soutien coopératif des voies jacquaires et des GR.
- Objectif 2026 : définir un tracé du GR accepté par les parties prenantes.

Entrée dans le Programme numérique fédéral (10/09/2025)

- Nécessité technique : l'alimentation et l'entretien de la BD Rando.
- Nécessité fonctionnelle : alimentation de Ma Rando et édition des supports.
- Compétences nouvelles à mettre sur pied : formations sur la partie Sentiers (collecteurs, gestionnaires de données) et sur la partie Édition (Publiweb).
- Opportunités à saisir pour les bénévoles : membres directs et licenciés volontaires des clubs !

La BD RANDO, le cœur numérique de la FFRP (BD = Banque de Données)



Signaler les anomalies : écoveille.



Commission formation : Alain Wirth

En 2025 :

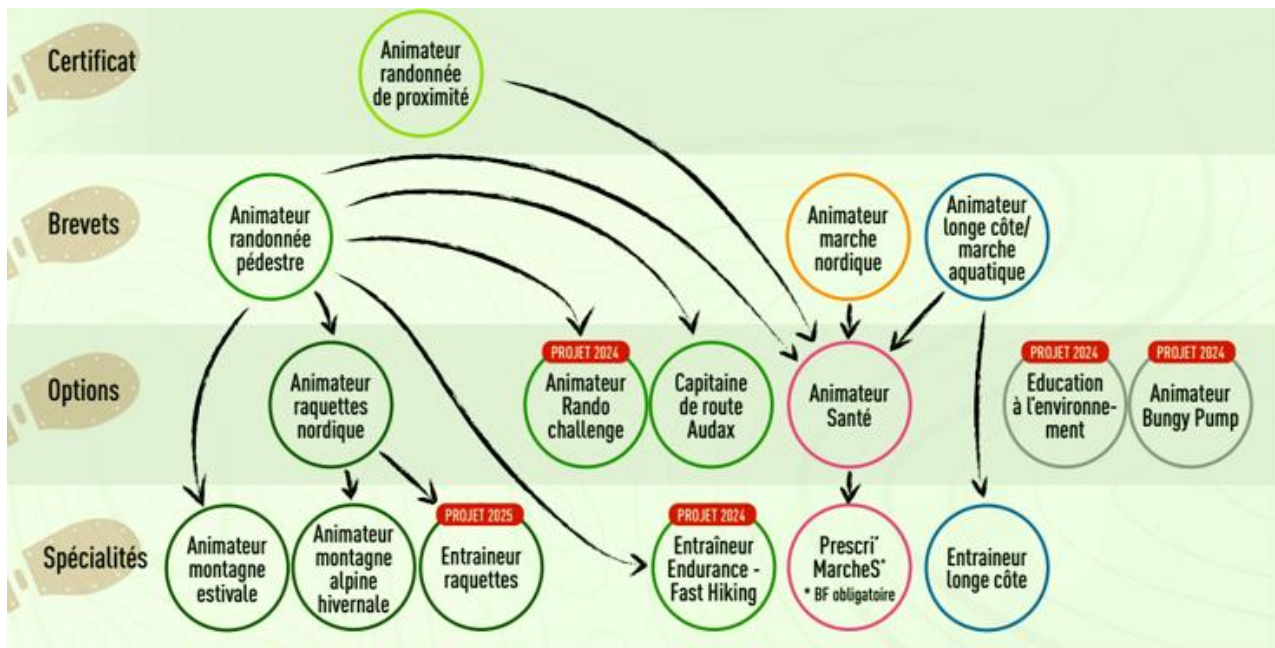
- 9 animateurs formés : 6 CARP et 3 BF.
- 3 baliseurs formés.
- 2 responsables tourisme.
- 1 formation CARP à Mont-de-Marsan.
- 1 formation B.F. Marche nordique à Hontanx (40): se termine en 2026.

En 2026

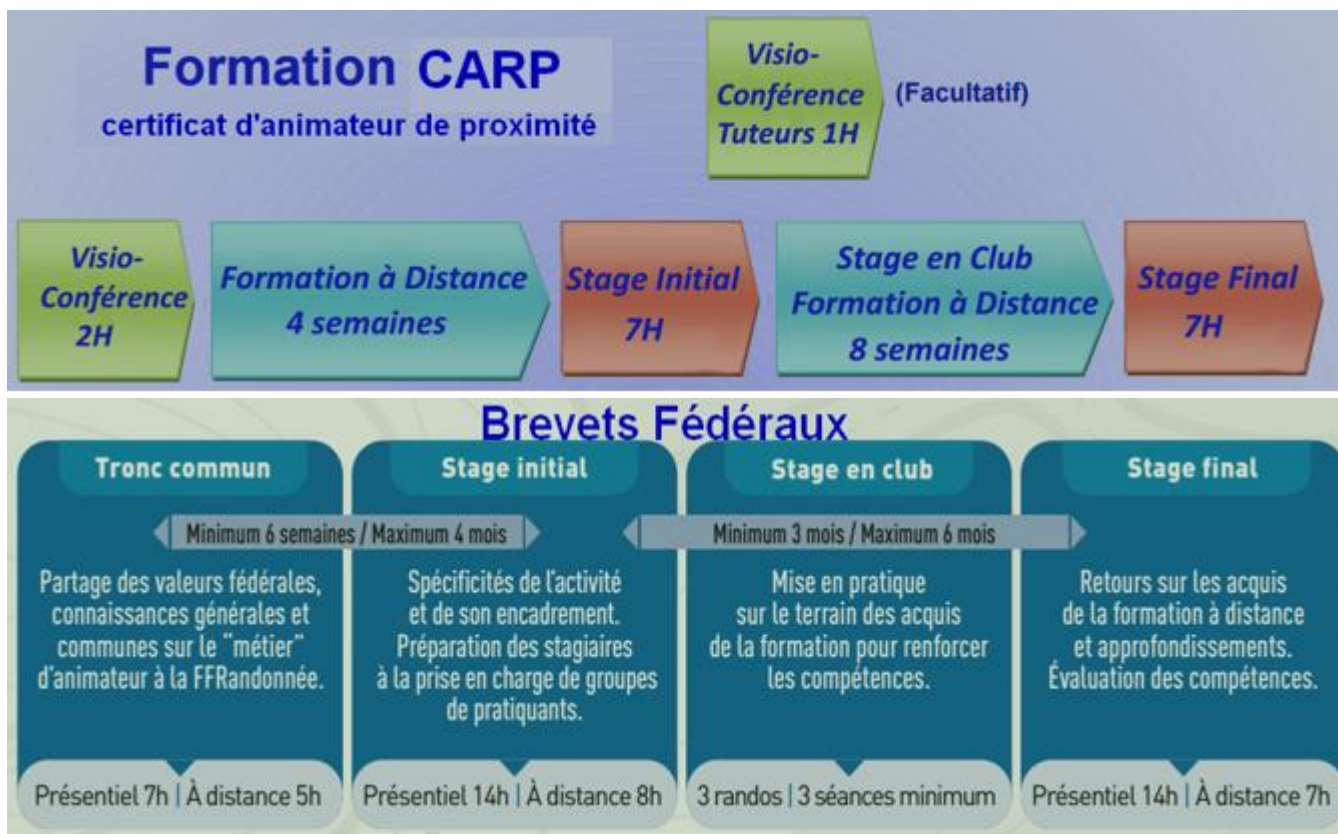
- CARP à Gaillères (40) en septembre.
- Pré-requis: formation envisagée dans les Landes.
- Correspondant tourisme le 12 mars, une autre session en septembre.
- Formation pour baliseurs 16 – 17 avril à Heugas.
- Un animateur B.F. de Marche nordique de Biscarosse va devenir formateur.

➤ En projet à la FFRP : élaboration d'une "Carte de progression".

Passerelles entre formations :



Exemples de parcours de formations :



➤ Catalogue de formations et inscriptions : <https://formation.ffrandonnee.fr>

Commission tourisme : Roberto Di Vita, J.Claude Lauret

L'immatriculation tourisme est une obligation légale régie par le Code du Tourisme pour toute organisation ou vente de séjours dès la première nuitée.

Le non-respect de cette règle peut entraîner des sanctions pénales allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 15.000 € d'amende.

Les types de séjours concernés :

- Séquence touristique : activités comme des visites de musées ou des spectacles ;
- Séjour en étoile : un seul lieu d'hébergement pour plusieurs randonnées.
- Séjour en itinérance : Changement de lieu d'hébergement chaque soir.

Cadre de l'Extension et de l'Utilisation de l'immatriculation tourisme

Le système repose sur une collaboration entre la Fédération, les Comités et les clubs :

- **EIT (Extension Immatriculation Tourisme)** : Le Comité est le titulaire de cette extension attribuée par la Fédération.
- **UEIT (Utilisation de l'Extension)** : L'association locale utilise l'immatriculation de son Comité pour ses séjours en devenant co-organisatrice. Conditions obligatoires : Pour en bénéficier, l'association doit être affiliée, souscrire au contrat fédéral d'assurance, avoir un « correspondant tourisme » et faire encadrer les randonnées selon les recommandations fédérales.

Immatriculation tourisme : Assurances et garanties.

L'immatriculation inclut des protections essentielles :

- **Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)** : Couvre les défauts de conformité, d'information ou de sécurité. Elle peut aussi prendre en charge le remplacement d'un animateur blessé pour maintenir le séjour.
- **Garantie Financière** : Assure le rapatriement ou le remboursement des participants en cas de défaillance grave de l'organisateur.
- **Assurances facultatives** : Les participants peuvent souscrire à des options pour l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages ou l'assistance/rapatriement.

Obligations Administratives et Procédures.

- **Information des participants** : Remise d'une notice d'information préalable, des conditions générales de vente et d'un contrat de voyage en deux exemplaires.
- **Information de la Fédération** : Le séjour doit être créé en ligne dans "gestion fédérale" plusieurs mois à l'avance et validé par le Comité.
- **Inscription** : Les participants doivent être enregistrés une dizaine de jours avant le départ, ou dès leur inscription s'ils ont souscrit une assurance.

En résumé, ce dispositif permet aux clubs de randonnée d'organiser des séjours en toute légalité et sécurité, en s'appuyant sur l'immatriculation et les garanties fournies par leur Comité départemental.

Commission Animation : Bernadette Chasseur.

En 2025 :

- Voyage de juin en Sierra de Guarra: 45 participants.
- Jeudis de la rando organisés par le SAPAL : 6 avec nos clubs.

En 2026 :

- **Voyage – séjour de rando en Cantabrie** 7 - 12 juin avec l'immatriculation tourisme. A ce jour : 48 participants.
- Nouveau : **Inter-clubs**. 1 par mois, le jour choisi par le club. Accueil aidé par le CDRP.

Commission communication - numérique : Éric Zamparutti.

Ambitions digitales & numériques du Comité départemental de randonnée pédestre des Landes.

Contexte & Vision.

- Constat : outils numériques peu attractifs
- Difficulté à toucher tous les Clubs et adhérents
- Désintéressement global des internautes, manque de visibilité
- Renouveler et moderniser l'image du comité
- Améliorer la diffusion de l'information et la vulgariser.
- Renforcer le lien avec clubs, adhérents, partenaires et visiteurs

Ambitions pour le site internet.

- Vitrine officielle du comité départemental.
- Visuel cohérent avec le portail Fédéral.
- Navigation simple, accessible, intuitive.
- Accès direct ou indirect vers toutes les offres fédérales.
- Informations relatives à la gestion et aux dispositions locales.
- Centralisation des informations importantes.
- Valorisation des clubs et du territoire.
- Relayer Clubs et Asso par un éclairage géographique et numérique.

Ambitions pour les réseaux sociaux.

- Communication régulière et cohérente.
- Promotion des randonnées et formations.
- Toucher de nouveaux publics, se conformer aux usages du présent.
- Partager, échanger, alerter, être commenté...

- Mise en valeur des bénévoles.

Ambitions de moyens.

- Adhésion du Comité Départemental au Plan Numérique Fédéral
 - Orientation vers une gestion active des sentiers & itinéraires landais par collecte et import de données en Data-Base (via WebSig)
 - Orientation vers une implication croissante dans la préparation à l'édition, sur tous types de supports, d'itinéraires fédéraux (via PubliWeb)
 - Favoriser, démocratiser et promouvoir l'utilisation par les adhérents des solutions proposées par l'application «MaRando® »
- Présentation de la maquette en cours de construction du futur portail du CDRP Landes
- Présentation de la [page Facebook](#) « entreprise » du CDRP, nouvellement créée.

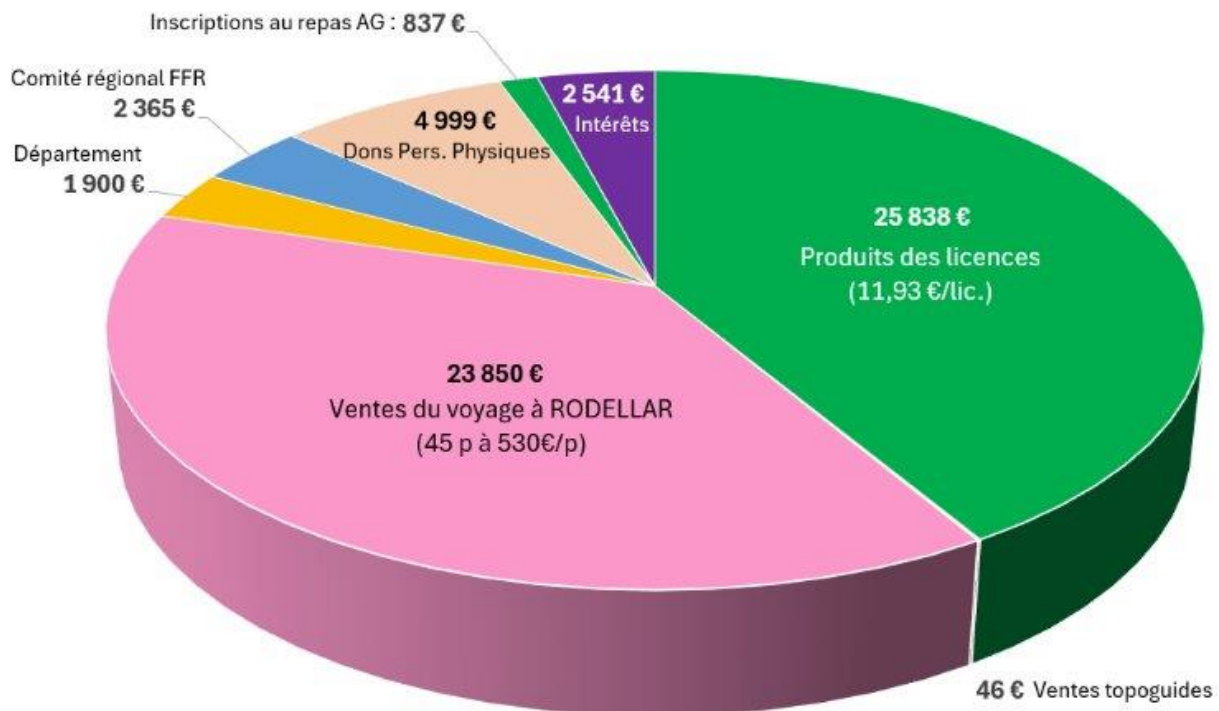


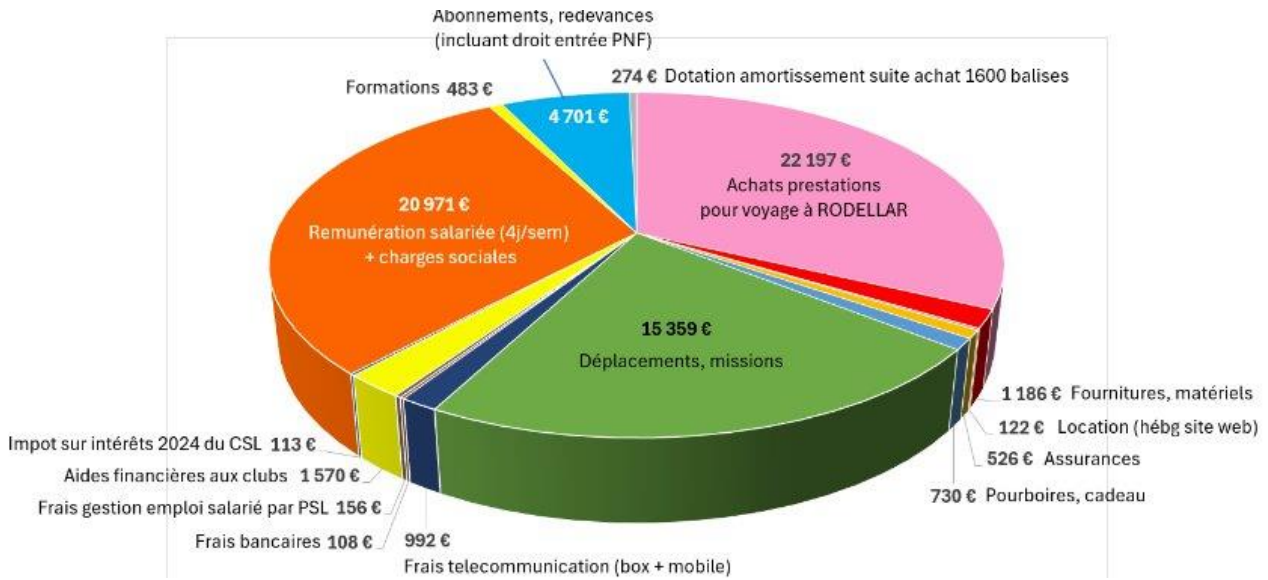
Bénéfices & conclusion.

- Donner une image moderne et attractive
- Meilleure visibilité des actions
- Communication plus fluide
- Une information active
- Le numérique au service du développement de la randonnée

Compte-rendu financier : Denis Lhermenault, trésorier.


COMPTE DE RESULTAT 2025	
Produits d'exploitation	57 585 € (Licences, Ventes voyage, Tiers financeurs, Inscr. repas AG)
Charges d'exploitation	-64 988 € (Prestations voyage, Emploi salarié, Charges de fonctionnement, Formations, Aides aux clubs)
RESULTAT D'EXPLOITATION :	-7 403 €
Produits financiers	2 541 € (Intérêts sur épargne)
RESULTAT COURANT :	-4 862 €
Produit exceptionnel	2 250 € (Contribution financière du Comité Régional)
Charge exceptionnelle	-4 500 € (Droit d'entrée au PNF pour accès à BD RANDO)
RESULTAT 2025 :	-7 112 €






THEME	ANALYSE DU RESULTAT 2025		du résultat 2024
	(Produits - Charges)		
		-7 112 €	-369 €
Licences		25 905 €	23 573 €
Intérêts sur épargne		2 541 €	3 037 €
Subventions Département (Ecoville +40 ans PDIPR)		1 900 €	1 500 €
Voyage à RODELLAR		1 103 €	3 658 €
Assemblée Générale	(837 - 1 610)	-773 €	-660 €
Jeudis Rando / Liens clubs		-1 363 €	-272 €
Frais non répartis (Telecom, Assurance, Banque ...)		-2 063 €	-2 390 €
Entrée au PNF	(2 250 - 4 500)	-2 250 €	0 €
Formation		-2 518 €	-660 €
Balilage		-3 125 €	-1 806 €
Fonctionnement CODI	(10 249 - 4 997)	-5 252 €	-2 200 €
Emploi salarié		-21 217 €	-23 168 €
			-981 €

Charge exceptionnelle :
(liée à corrections d'erreurs sur compta des ex. précédents)





LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- **Mise à disposition gratuite de locaux, de services et de temps passé par les bénévoles.**
- **Elles ne pèsent pas sur le résultat financier du CDRP40, mais sont valorisées simultanément comme produits et comme charges.**
- **Cette valorisation permet d'objectiver l'ensemble des ressources mobilisées, et pourra être utilisée dans nos recherches de financement.**

	Réalisé 2025	Réalisé 2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	90 €	<i>non valorisé</i>
Adhésion au COSMOS prise en charge par le siège de la FFRP	90	
Mise à disposition gratuite de biens (Local + salles de réunion)	5 738 €	<i>non valorisé</i>
Local mis à disposition par la Ville de MDM (<i>Loyer valorisé à 453 €/mois</i>)	5 436	
Salles de réunion mises à disposition par la Ville de MDM (<i>25 à 51 €/réservation</i>)	302	
Personnel bénévole	42 137 €	<i>non valorisé</i>
2020 heures de bénévolat valorisées à 20,86 €/h	42 137	
	47 965 €	0 €

Rapport du vérificateur des comptes Xavier Chabbert

En tant que vérificateur aux comptes désigné à la dernière A.G., je me suis déplacé au bureau du CDRP 40 à Mont de Marsan (39 rue Martin Luther King). La vérification a eu lieu le 9 janvier 2026. Par sondages, j'ai pu vérifier que les écritures correspondaient aux règles comptables en vigueur. D'autre part, j'ai contrôlé que les dépenses et les recettes étaient bien matérialisées par des pièces comptables réelles.

J'ai également vérifié que le montant des comptes bancaires affichés au bilan était bien le montant annoncé sur les relevés de la Caisse d'Epargne .

Je peux certifier aujourd'hui que la trésorerie est bien tenue. J'ai pu avoir accès à tous les documents que je souhaitais. Toutes les écritures comptables vérifiées correspondent bien à des dépenses ou recettes faisant partie de l'activité de l'association.

En conséquence, je donne quitus au trésorier pour la gestion de la comptabilité 2025.

Fait à St-Pierre-du-Mont le 11/01/2026

Xavier Chabbert



Évolution tarifaire pour 2026-2027, présentée par Philippe Vallée, trésorier de la FFRP.



Moderniser l'adhésion

Projet stratégique de la Commission Nationale Pratiques Adhésion

Objectifs: Simplifier les titres d'adhésion et définir une politique tarifaire cohérente pour répondre aux attentes des clubs et comités.

Des nouveautés conçues en étroite collaboration avec les clubs pour proposer des outils sur-mesure, simplifier la gestion du quotidien et valoriser toutes les initiatives.

3400 clubs
237 000 membres
actuels à fidéliser

27 millions de
randonneurs non
licenciés

Mars 2026

Assemblée Générale Fédérale à Brest

La réforme de l'adhésion est le fruit d'une large concertation : 474 clubs, 57 comités



Licence Unique 2026/2027



Une seule licence modulable

Remplacement des 12 titres actuels par un système d'**options personnalisables** selon les besoins spécifiques de chaque pratique.



Protection garantie pour tous

Couverture automatique en **Responsabilité Civile** et **Protection Juridique** pour l'ensemble des adhérents, sans exception.



Des options modulables

Les options proposées par les clubs et comités pour garantir l'adhésion de tous: **assurance accidents corporels** ou multi loisirs, famille, jeune, double licence, **abonnements**, ...



Politique Tarifaire pluriannuelle dès 2026/2027

+2€ sur la licence (hors coût assurance)

+ Hausse des montants assurance (prise en charge par le siège - non répercutée aux clubs sur la saison 2025/2026)

Soit en 2026/2027 :
 Tarif de la licence unique à 31€
 (Assurance RC / PJ incluse)

Tarif licence unique + Option accidents corporels à 33€



Type de licence	2025-2026	Part licence	Part assurance	Prix total licence
IR (Individuelle avec Responsabilité Civile)	28€	28€	0,70 €	28,70 €
IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)			2,85 €	30,85 €
IMP (Individuelle Multiloisirs Pleine Nature)			14,90 €	42,90 €



Hausse des coûts d'assurance

Type de licence	2026-2027	Part licence	Part assurance	Prix total licence
Licence unique (avec RC et PJ)	30€	30€	1,00€	31,00€
Option accidents corporels			3,00€	33,00€
Option Multiloisirs			16,00€	46,00€

Proposition des tarifs licence dès 2026

	Licence unique (avec RC)	31,00 €	Option		
+			Jeune	Famille	Double licence FFSA / FFH
			16,00 €	62,00 €	11,00 €
+	Option assurance complémentaire				
OU	Accidents corporels (ex IRA)	33,00 €	18,00 €	66,00 €	/
OU	Multisports (ex IMPN)	46,00 €	31,00 €	92,00 €	/

Affiliation des clubs.

Accompagnement fédéral

Accompagnement des nouveaux clubs

Dispositif complet de **soutien personnalisé** pour faciliter l'intégration et le développement des clubs nouvellement affiliés.

Outils numériques innovants

Mise à disposition d'une **suite d'outils digitaux** et de supports pédagogiques pour simplifier la transition et l'adhésion.

Gratuité totale

Les **deux premières années** seront entièrement gratuites pour tous les nouveaux clubs affiliés, leur permettant de se développer sans contrainte financière.

Nouvelle Grille d'Affiliation

4 tranches pour un meilleur rééquilibrage et équité en fonction de la taille des clubs

- ≤30 adhérents : 40€
- 31-60 adhérents : 60€
- 61-90 adhérents : 80€
- + 91 adhérents : 100€

ⓘ Maintien des tarifs actuels pour les tranches < 30 et 31-60 adhérents afin de ne pas pénaliser les petits clubs

Des représentants de clubs ont émis des réserves sur l'augmentation des licences et des affiliations, craignant des refus de souscriptions. Ils se sont abstenus lors du vote.

Rapport d'orientation. En 2026 : concrétisations.

Notre équipe va poursuivre le travail entamé :

- Accompagner les clubs pour diversifier et qualifier leur offre ;
- Formations dans le département : correspondants tourisme, animateurs, baliseurs...
- Continuation du projet de GR 8, entretien et balisage des GR et GRP ;
- Promotion de l'appli Ma Rando et visibilité de nos itinéraires ;
- Lancement du site internet ;
- Voyage de juin, interclubs ;
- Réunion annuelle avec les présidents de clubs ;
- Relations avec le Conseil Départemental, les Amis de St Jacques...

Objectif : accroître l'activité et la visibilité de notre comité pour inciter les randonneurs isolés à nous rejoindre dans les clubs ou à en créer, en convivialité.



BUDGET PREVISIONNEL 2026

CHARGES	Prévu	Réalisé 2025	PRODUITS	Prévu	Réalisé 2025
60-Achat	29 800 €	23 383 €	70-Vente de produits finis, prestations de services ..	30 100 €	23 896 €
Achats de prestations pour le Voyage en CANTABRIE (40 part.)	28 600	22 197	Ventes du voyage CANTABRIE aux participants (40 part.)	30 000	23 850
Fournitures d'entretien administratives et petit équipement	1 200	1 186	Ventes de marchandises (<i>topoguides</i>)	100	46
61 - Services extérieurs	675 €	648 €	74- Subventions d'exploitation	4 000 €	2 015 €
Locations	125	122	Etat		
Assurance	550	526	Région		
62 - Autres services extérieurs	18 140 €	17 346 €	Département des Landes	1 000	1 900
Pourboires, cadeau ..	550	730	Communes / Communauté de communes		
Déplacements, missions, receptions (<i>transport, héberg, repas</i>)	16 800	15 359	FFRP (Aides CDF, PST, PSF ...)	3 000	115
Frais postaux et de télécommunications	500	992	Autres		
Services bancaires, autres (<i>frais de gestion de l'emploi par PSL</i>)	290	265	75 - Autres produits de gestion courante	36 400 €	31 674 €
63 - Impôts et taxes	202 €	113 €	Produit des licences	28 500	25 838
Autres impôts et taxes (<i>24% sur intérêts 2025 versés sur CSL</i>)	202	113	Participations à repas AG	900	837
64- Charges de personnel	23 326 €	20 972 €	Dons personnes physiques (<i>Abandons de frais</i>)	7 000	4 999
Rémunération des personnels	15 686	13 922	76 - Produits financiers (<i>Intérêts créditeurs sur épargne</i>)	2 000 €	2 541 €
Charges sociales	7 640	7 049	77 - Produits exceptionnels		2 250 €
65- Autres charges de gestion courante	5 800 €	2 254 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions		
Aides financières aux clubs (<i>formation & interclubs</i>)	2 500	1 570			
Abonnements, affiliations, stages de formation...	3 300	684			
66- Charges financières					
67- Charges exceptionnelles		4 500 €			
68- Dotation aux amortissements (<i>achat balises GR, GRP</i>)	557 €	274 €			
Total : 78 500 €		69 488 €	Total : 72 500 €		62 376 €

Résultat prévisionnel 2026 : **-6 000 €** (Soit 8 % du budget)

Résultat 2025 : -7 112 € (Soit 11 % du budget)

➤ Le budget sera équilibré par un prélèvement sur les fonds propres.

Modifications du Règlement intérieur.

Le règlement intérieur devait être modifié pour sa mise en conformité avec les statuts de 2017 à propos de la représentation à l'AG des membres directs du CDRP (licences comité), ainsi que de leur cotisation à partir de la saison 2026-2027.

Nous proposons un toilettage de certains articles, une évolution du barème des droits de vote à l'AG, ainsi que des modalités financières (remboursements de frais, aides à la formation, etc.).

Barème des droits de vote à l'assemblée générale.

Nombre de licenciés au 31 août de l'année précédente	Nombre de voix par club
De 1 à 10	1
De 11 à 20	2
De 21 à 50	5
De 51 à 100	10
Plus de 100	15

L'ensemble des membres directs est considéré comme club : son représentant élu dispose du même nombre de voix qu'un club ayant le même nombre de licenciés.

Indemnité kilométrique des bénévoles du CDRP : Membres du Comité directeur et baliseurs - collecteurs	0,40 €/km	Sur justificatifs : cf article 8.1.3 Baliseurs, collecteurs : sur ordre de mission. Plafonds : 25 € par repas, 100 € par nuitée. Les billets de train sont remboursés sur la base d'un billet de 2 nd e classe, excepté si la dépense faite pour voyager en 1 ^{ère} classe est moins élevée au moment de l'achat.
Cotisation des adhérents directs au CDRP	10 €/an	Ex licences-comité, en supplément de la licence.
Cotisation des membres associés	300 €/an	Collectivités autres que les clubs

Aides aux clubs affiliés et à leurs licenciés. Tous les membres actifs du club doivent être licenciés.		
Nouvelle affiliation d'un club	300 €	L'année d'affiliation
Nouvelle discipline	Sur dossier	Aide et soutien à la présentation d'un PSD.
Club organisant un Rando-Challenge ou autre compétition	150 €	Rando-Challenge découverte ou expert ; longecôte, etc. Une fois par an et par club.
Inscription à une compétition régionale.	150 €	Une fois par an et par club.
Club recevant un inter-clubs	80 €	Circuit et accueil convivial.
Club recevant l'AG du Comité	170 €	Salle, accueil café... et apéritif.

Aides aux clubs affiliés et à leurs licenciés. Tous les membres actifs du club doivent être licenciés. Formations : l'aide est versée au club, sur justificatifs.		
Formations qualifiantes d'animateurs: CARP, Brevets Fédéraux, Santé, Montagne, Bâtons dynamiques, Endurance, etc.	20 % du tarif	En complément de l'aide de 40% du Comité Régional et de l'aide du Conseil Départemental (60% des frais pédagogiques, plafonnée à 165 €). Hors PSC, déplacement et hébergement.
Formations techniques non qualifiantes : Préparer sa rando, GPS, utilisation de MaRando, technique marche nordique, raquettes, etc.	50 €	Utiles pour les pré-requis.
Formation Correspondant tourisme	100%	Formation organisée dans les Landes en mars 2026.
Formations Itinéraires/Numérique : Baliseur – Collecteur, Aménageur, gestionnaire Websig, édition Publiweb	100% Avec aide régionale	Prise en charge complète par le CDRP, y compris frais de déplacement, sous réserve d'un accord préalable du Président de la commission Sentiers-Itinéraires. Plafonds : 25 € par repas, 100 € par nuitée. 

Représentants à l'AG du CRRP le 7 mars à Biarritz : 1 club portant les 21 voix du département :

- Club titulaire : LOSC section marche (Labenne)
- Club suppléant : "Les Croque Chemins" de Saint-Martin-de-Seignanx .

Représentants à l'AG de la FFRP le 27 mars à Brest

- Bruno Bernadet, président ;
- Roberto Di Vita, vice-président.

Renouvellement du Comité directeur.

Le CDRP est dirigé par un Comité directeur de 16 membres au plus, élus pour quatre ans. 4 postes disponibles.

Candidats élus à l'unanimité :

- Alain Wirth, Biscarrosse. Sortant.
- Yves Péré, Heugas. Baliseur.

RESULTATS DES VOTES (en nb voix) :	Pour	Contre	Abstention	
VOTE 1 - APPROBATION PV AG 2025	112 100%	0	0	ADOpte A L'UNANIMITE
VOTE 2 - RAPP MORAL & ACTIVITE	112 100%	0	0	ADOpte A L'UNANIMITE
VOTE 3 - COMPTE-RENDU FINANCIER	112 100%	0	0	ADOpte A L'UNANIMITE
VOTE 4 - TARIF LICENCE UNIQUE	96 86%	0	16 14%	ADOpte <i>Abstention de AMOU, HAGETMAU, HEUGAS</i>
VOTE 5 - GRILLE AFFILIATION	101 90%	0	11 10%	ADOpte <i>Abstention de AMOU, HAGETMAU</i>
VOTE 6 - BUDGET PREVISIONNEL	112 100%	0	0	ADOpte A L'UNANIMITE
VOTE 7 - REGL INTERIEUR MODIFIE	112 100%	0	0	ADOpte A L'UNANIMITE
VOTE 8 - ELECTIONS AU CODI	Pour	Contre	Abstention	
Yves PERE	18 clubs	0	0	Elu à l'unanimité
Alain WIRTH	18 clubs	0	0	Elu à l'unanimité
VOTE 9 - REPRES. AG FED ET REG	112 100%	0	0	ADOpte A L'UNANIMITE

Interventions des invités.

Monsieur Damien Delavoie, représentant le Président du Conseil Départemental, a mentionné :

- L'importance de mettre sur le site web du CDRP un lien vers le PDIPR ;
- La tendance constatée au retrait des autorisations de passage par les propriétaires fonciers ;
- L'attention qu'il faudra porter dans le dossier GR8 aux conventions de passage accordées à un seul utilisateur ;
- La trésorerie confortable du CDRP qui permettra d'envisager de beaux projets en 2026 ;
- La subvention accordée par le Conseil Départemental dans le cadre de la convention annuelle ramenée à 1000 €.

Monsieur Philippe Vallée, Président du Comité Régional de Randonnée Pédestre,

- A remarqué le nouvel élan impulsé par la nouvelle équipe du CDRP ;
- Souligné l'effort, par la nouvelle équipe de la FFRP, de maîtrise de masse salariale avec 72 salariés dont 52 à temps plein ;
- L'obligation pour la FFRP de respecter certaines règles : parité dans les comités et nomination d'un référent harcèlement sexuel.

A 12h30, le Président Bruno Bernadet clôture cette Assemblée générale, remercie tous les participants et le club de Labenne qui nous invite à un apéritif, avant de rejoindre le restaurant.

